

## DAEU A ou Bac L

Par **Emyx**, le **26/02/2013** à **18:47**

Bonsoir à tous, voilà l'année dernière j'ai passé le DAEU A que j'ai obtenu et donc je me demandais si ayant ce diplôme, se lancer dans une licence en droit me serait plus difficile qu'avec un Bac ?

Ensuite j'aimerais savoir comment se passe les partiels au niveau oral et écrit ?

Par **lina68**, le **30/04/2013** à **18:16**

Bonjour Emyx,

Je me permets de répondre a ton message , étant donné que j'ai moi-même passé un DAEU A et que je suis actuellement en master de droit.....

Bon mon parcours a été un peu épique suite à différents problèmes, mais une chose est certaine ce n'est pas parce que tu as un DAEU que tu vas avoir plus de mal en droit ....le droit est une matière nouvelle qu'il va te falloir dompter , et crois moi il y a beaucoup d'étudiants qui ont eu le bac mais n'arrivent pas en fac de droit.....

Comprends bien que la fac de droit n'a rien à voir avec ce que tu as connu au lycée, ou dans ton cas via les cours que tu as eu pour passer ton DAEU A....le bac et le DAEU sont des diplômes qui permettent d'accéder aux études supérieures mais non pas de les réussir....

Donc ne te focalise pas là dessus, car ce n'est pas un critère déterminant....au niveau des partiels dans ma fac c'est simple il y a les matières fondamentales que tu passes en examens de 3h ( première session et session de rattrapage) et les autres matières que tu passes par un écrit d'une heure ou un oral suivant la volonté du prof...

Par **Emyx**, le **30/04/2013** à **18:27**

Merci lina pour m'avoir répondu, et je suis rassurée car j'avais des petites appréhensions sur le fait que voilà en bac il y a plus de matières. Mais tu as entièrement raison Bac ou pas, ce n'est pas ça qui fait que l'on réussit ou pas. Et j'appréhende également d'être un peu perdue par rapport aux termes juridique.

Par **lina68**, le **30/04/2013 à 18:39**

pas de soucis :)

pour ta L1 de toute manière il va falloir que tu t'accroches étant donné que tu découvres une nouvelle matière, ce que tu peux faire en début d'année:

\*aller voir tes profs pour leur demander des indications bibliographiques ( livres, dictionnaires sur les termes juridiques...)

\*essaie de te procurer les copies des sujets d'examens des années passées (comme ça tu as une idée de ce qui se passe )

\*n'oublie jamais que le cours donné par le prof n'est que le squelette , et que c'est à toi d'apporter les muscles et la peau par le biais de tes recherches... par exemple j'ai toujours eu la moyenne lors de mes dissertations en droit parce que je prenais comme base le cours et que j'apprenais ensuite dans un livre...ne te contente pas du cours surtout dans les matières fondamentales

\*n'écoute pas trop les "ragots" du style "oui cette année c'est ce sujet qui va tomber parce que ça fait 2 ans que...." , lors de tes révisions évites les impasses et prends toi y à l'avance

Par **Emyx**, le **30/04/2013 à 18:49**

D'accords, oui je m'attendais que le cours des profs il faut les creuser, que c'est à nous d'approfondir. Là actuellement, comme je ne faisais pas grand chose j'ai acheté un livre sur l'introduction général au droit, histoire d'avoir quand même quelques connaissances avant la rentrée mais ce n'est pas évident pour le moment. J'ai regardé également les annales qu'il y a sur le forum. Malgré ça j'appréhende quand même pas mal.

Par **lina68**, le **30/04/2013 à 18:57**

si tu sais dans quelle fac tu vas , tu peux éventuellement voir si cette université à un forum et y mettre un post...rien ne t'empêche d'essayer de récupérer des cours de l'an passé et d'y jeter un coup d'œil (mais attention car sans les explications d'un prof cela peut être délicat quand même, risque de mauvaise interprétation ou compréhension)

Par **Emyx**, le **30/04/2013 à 18:58**

J'irais à la Fac de Douai , mais leur forum est à l'abandon à ce que j'ai pu voir.

Par **lina68**, le **30/04/2013 à 19:02**

ha zut , oui dans ma fac c'est le même problème...

Par **Yn**, le **01/05/2013** à **16:50**

Tu peux également consulter ce topic <http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html> qui présente, dans les grandes lignes, les études de droit.

Par **Emyx**, le **01/05/2013** à **18:19**

Merci, j'ai déjà été voir ce topic et il ne parlait pas du DAEU .